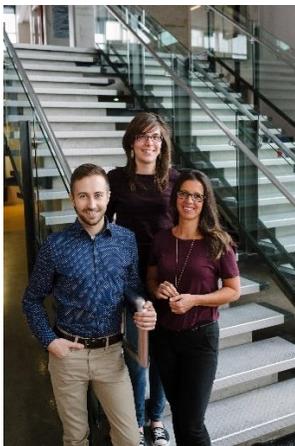


TECHNICIENNE OU TECHNICIEN EN TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET TECHNICIENNE OU TECHNICIEN EN TRAVAUX PRATIQUES

Service des technologies de l'information et Département d'informatique et d'ingénierie

Entrée en fonction	Statut	Traitement	Lieu de travail/Horaire
Dès que possible	Temporaire (Jusqu'au 30 avril 2024)	26, 12 \$ à 40, 83 \$ l'heure	Campus de Saint-Jérôme 8 h à 16 h * Disponible pour travailler en soirée ou les fins de semaine, lorsque requis.

TRAVAILLER À L'UQO : UNE SOURCE DE FIERTÉ !



Un milieu de travail stimulant et enrichissant accessible à tous!
Pour postuler

Horaire d'été (juillet)
4 jours par semaine

20 jours de vacances

Centre sportif (Gatineau)

Assurances collectives et régime de retraite

Qualité de vie au travail

Milieu francophone

Transport en commun et stationnement disponible

Perfectionnement

Par courriel
emplois@uqo.ca

No affichage
23-11-245

Date limite
Le 27 novembre 2023
16h

TECHNICIENNE OU TECHNICIEN EN TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

NATURE DU TRAVAIL

Le rôle principal et habituel de la personne salariée occupant cette fonction consiste à effectuer des tâches techniques reliées à la programmation, au développement, à l'installation, à la configuration, à l'entretien et à l'administration d'équipements, de logiciels et de systèmes dans les domaines de la micro-informatique, la réseautique, les télécommunications, la téléphonie et le multimédia. Elle participe à l'évaluation des besoins en technologie de l'information, au diagnostic et à la solution des divers problèmes rencontrés.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

1. La personne salariée participe à l'analyse détaillée, à la conception et à l'élaboration des spécifications à l'intérieur d'un cadre établi des systèmes reliés aux technologies de l'information.
2. Elle codifie les programmes et prépare les informations pour les essais. Elle teste, modifie et met au point des programmes.
3. Elle installe, entretient et répare différents équipements et systèmes informatiques de télécommunication et multimédia. Elle gère les systèmes sous sa responsabilité et en effectue la configuration et la programmation nécessaire.
4. Elle agit comme personne-ressource auprès des utilisateurs pour les dépannages, les problèmes d'équipements et de systèmes informatiques complexes. Elle analyse les problèmes, en diagnostique les causes probables, teste des solutions, les corrige, les documente et effectue un suivi auprès de l'utilisateur.
5. Elle participe à l'évaluation des besoins des utilisateurs en matière d'équipements technologiques, des logiciels et progiciels dédiés à l'administration, à l'enseignement et à la recherche et émet des recommandations.
6. Elle assure la sécurité des systèmes et des équipements sous sa responsabilité et voit à l'application des dispositifs de contrôle s'y rattachant en effectuant les mises à jour appropriées. Elle participe à la maintenance de l'infrastructure réseau : inventaire, surveillance et développement de tout ce qui concerne l'infrastructure réseau et de la téléphonie.
7. Elle assure le support technique auprès des professeurs et des personnes chargées de cours aux fins d'enseignement. Elle prépare les appareils, les équipements et installe les logiciels requis. Elle dépanne en salle de cours et en laboratoire au besoin et assure le bon déroulement des travaux pratiques.
8. Elle assure le soutien technologique des colloques, des conférences, des vidéoconférences et autres événements. Elle installe des systèmes audio, vidéo et des équipements informatiques.

9. Elle maintient à jour l'inventaire des équipements, des logiciels et de la documentation requise permettant d'assurer le bon fonctionnement des systèmes, des équipements et des logiciels.
10. Elle peut être appelée à initier au travail le nouveau personnel de son unité ou les personnes salariées occupant la même fonction.
11. Elle peut diriger du personnel de soutien, collaborer à son entraînement, répartir le travail et en vérifier l'exécution.
12. Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe de même niveau ou de niveau inférieur.

TECHNICIENNE OU TECHNICIEN EN TRAVAUX PRATIQUES

NATURE DU TRAVAIL

Le rôle principal et habituel de la personne salariée occupant cette fonction consiste à effectuer des tâches techniques reliées à la préparation des travaux pratiques des étudiants en laboratoire, en atelier ou de la réalisation des projets et expériences des professeurs et chercheurs.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

1. La personne salariée prépare et assure le bon fonctionnement des appareils, des équipements, des instruments et des logiciels nécessaires à la réalisation des travaux pratiques de laboratoire ou d'atelier.
2. Elle fournit une assistance technique aux étudiants et au personnel impliqué dans les laboratoires ou dans les ateliers. Elle présente et démontre l'utilisation appropriée des appareils, des équipements, des instruments et des logiciels. Elle s'assure du bon déroulement des travaux pratiques. Elle voit à la disponibilité de la documentation reliée au matériel.
3. Elle effectue les tâches relatives au prêt d'appareils, d'équipement et d'instruments. Elle voit au respect des normes de la santé et de la sécurité lors de leur utilisation, de leur manutention et de leur entreposage. Elle peut manipuler des matières dangereuses dans les laboratoires. Elle maintient l'ordre et la propreté des lieux de travail. Elle tient à jour les réservations des locaux.
4. Elle effectue les réparations mineures et l'entretien des appareils, des équipements, des instruments et des logiciels de son secteur.
5. Elle évalue et fait des recommandations sur le choix de matériel spécialisé dans son secteur, en assure l'assemblage et le fonctionnement et les adapte à des besoins spécifiques. Elle voit au maintien de l'inventaire et à l'approvisionnement du matériel requis.
6. Elle participe à différents projets ou événements liés à son unité.
7. Entre autres, dans le domaine des arts visuels, elle participe au processus d'engagement des modèles vivants et voit à l'entretien du magasin et des ateliers traditionnels.
8. Elle peut être appelée à initier au travail le nouveau personnel de son unité ou les personnes salariées occupant la même fonction.
9. Elle peut diriger du personnel de soutien, collaborer à son entraînement, répartir le travail et en vérifier l'exécution.
10. Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe de même niveau ou de niveau inférieur.

EXIGENCES NORMALES DU POSTE

EXIGENCES MINIMALES DU POSTE

Scolarité :

- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (D.E.C.) en techniques de l'informatique, technique de systèmes ordinés, technique en art et technologies des médias, de l'électronique (audiovisuel) ou toute autre discipline pertinente ou être titulaire

d'un diplôme ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

- ↳ Toute combinaison de scolarité et d'expérience jugée équivalente et pertinente pourra être considérée (ex. : AEC, DEC, Technique deux (2) ans (hors Québec), certificat ou diplôme universitaire).

Expérience :

- Deux (2) années d'expérience pertinente souhaitable.

AUTRES EXIGENCES DU POSTE

- Bonne connaissance du français (oral et écrit).
- Connaissance des logiciels et des environnements technologiques d'usage courant.
- Connaissance de la gestion des systèmes d'exploitation Windows, MacOS et Linux ;
- Connaissance des systèmes mobiles iOS et Android ;
- Connaissance de Microsoft 365 ;
- Capacité à effectuer des tâches d'installation manuelles ;
- Discrétion, intégrité et éthique professionnelle ;
- Diplomatie et grandes habiletés en communication
- Excellence capacité à la gestion du stress
- Excellente autonomie et sens de l'organisation ;
- Orienté vers l'action et le résultat.

Ce concours s'adresse aux personnes salariées régulières et aux personnes salariées à statut particulier ayant 180 jours et plus d'ancienneté. Les personnes salariées régulières seront considérées prioritairement. Les personnes salariées ayant moins de 180 jours travaillés sont également invitées à postuler, sans toutefois bénéficier d'une priorité.

L'UQO communiquera seulement avec les personnes retenues dans le cadre du présent processus de sélection. Si vous êtes invité à poursuivre les étapes du processus de sélection, veuillez nous aviser de tout besoin nécessitant des mesures d'adaptation particulières.

L'UQO souscrit au programme d'accès à l'égalité en emploi.

L'Université du Québec en Outaouais invite les femmes, les membres des minorités visibles, des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

Poste syndiqué